



BUREAU EXECUTIF

Bruxelles, le **18 octobre 2017**

Procès-verbal de la réunion

Présents :

Didier FREROT, Président

Marc PARIZEL, 1^{er} Vice-Président

Robert GYSEMBERGH, Vice-Président

Jean PATINET, Trésorier

Renaud LINCHET, Secrétaire Général

Invité(s) :

Excusé(s) :

Absent(s) :

Ouverture du bureau à 16h35

1) CNML :

- **Remplacement de Nicolas Delpire (démissionnaire)**
- **Remplacement de K-H Falter, membre de la CNML**

Décisions :

- Proposer Manuel Theys, actuel 1^{er} suppléant (AMC EAU NOIRE NISMES), en remplacement de Nicolas Delpire.
- Proposition de présenter K-H Falter comme Vice-Président à la place de Marc Parizel, qui redeviendrait membre votant (vu sa charge de travail en tant que nouveau 1^{er} Vice-Président FMWB).
- Pour rappel, les 5 membres francophones votants actuels sont : Viviane Fouat, K-H Falter, Jacques Dervaux, Patrick Huppertz et Nicolas Delpire.

2) Candidature d'un pilote Anglais pour intégrer la Commission Classic Bike

Candidature de Paul Metcalfe au collège technique

Décision : Paul Metcalfe est accepté par la FMWB au niveau du collège technique en tant que stagiaire. La demande sera transférée à la FMB.

3) Accord AMPL – FMWB

Proposition de convention entre la FAM et la FMWB pour 2018

Décision : Accord pour renouveler la convention entre la FMWB et la FAM (MCLB) pour 2018.

Au niveau du rapprochement entre l'AMPL et la Fédération, Jean contactera Thierry Klutz pour provoquer une réunion avec l'AMPL (l'idée est de le leur proposer un accord du même type que celui de la FPCNA).

4) Commission pédagogique

Proposition de remplacer Robert Gysebergh par Thierry Klutz au niveau de la Présidence de la commission pédagogique.

Décision : Accord pour transférer la présidence de Robert à Thierry.

5) Stage ADEPS – Participation financière et matériels de la FMWB

Décision :

Le BE décide de ne plus poursuivre l'investissement financier et matériel consenti depuis plusieurs années au niveau de l'organisation des stages ADEPS à partir de l'année prochaine.

Sur base des précédentes réunions avec l'ADEPS et le cabinet du Ministre, cette activité devrait être reprise dans son entièreté par l'ADEPS.

La revente des motos électriques, achetées par la Fédération, sera envisagée.

6) Tarification assurance 2018

- Les prix négociés avec AXA pour 2018 sont valables pour 3 ans (2018 – 2020) et sont 15 % moins chers que les primes actuelles pour l'assurance individuelle et 25 % pour l'assurance assistance. Après ces trois années, si une augmentation des tarifs devait avoir lieu, sur base de sinistres déclarés, celle-ci pourra être lissée sur plusieurs années.
- Les 10,00 € de redevance prévue par la FIM en 2017 sur toutes les licences internationales ne seront pas réclamés en 2017 et vraisemblablement pas non plus en 2018.

Décision :

- Etablir les tarifs 2018 sur le même principe que lors de la précédente modification, à savoir répercuter la diminution de l'assurance si la différence est au moins de 5,00 €.
- les 10,00 € de cotisation rétrocédés aux clubs pour tous les dossiers en ordre club seront affectés comme suit en 2018 : Rétrocession de 5,00 € pour le Club et 5,00 € à la Fédération pour le financement du système de souscription des licences en ligne. Les 5,00 € seront rétrocédés au club si celui-ci a valide la demande de licence et donc l'affiliation du demandeur endéans les 5 jours ouvrables.

7) Préparation d'une réunion avec les organisateurs et les candidats organisateurs MX en 2018

- a) Il a été proposé de présenter aux potentiels candidats organisateurs de MX, un cahier des charges qui reprendra les coûts FMB / FMWB par rapport à l'organisation d'une épreuve. A côté de ces coûts, il faudra aussi indiquer les autres coûts hors Fédération tels que speakers, local chrono, etc.

Décision :

- Robert et Marc sont chargés de les rédiger respectivement pour le MX et le BEX, le plus rapidement possible. Ensuite les candidats organisateurs seront invités le 30 octobre à une réunion à Jambes.

b) Réunion calendrier FMB sportif le 29 novembre.

Décision :

- Les demandes de date FMWB doivent être envoyées cette semaine aux clubs. Pas de changement au niveau tarif. Les demandes doivent être rentrées avant le 15 novembre 2017. En cas de nécessité, une réunion calendrier FMWB pourrait être organisée le 22 Novembre.
- Remarque à spécifier dans la lettre : S'il y a un candidat à l'épreuve MX Belgian Masters, les conditions seront définies ultérieurement et seront identiques entre les deux clubs FMWB et VMBB.

c) Convention avec le circuit de Mettet (2015 – 2019)

Décision :

Sur base des demandes reçues, la FMWB réserve :

- le samedi 30 mars 2018 : 1er roulage solo, side-car et formation nouveaux licenciés.
- les 25-26-27 / 05 /2018 : Epreuve du championnat de Belgique CSR et Classic bike.

Action Renaud : Envoyer la demande au circuit de Mettet (Mettre Jean en copie)

8) Elargissement de la liste des médecins sportifs reconnus par la FMWB

Décision :

- Proposer aux candidats licenciés, un médecin du sport reconnu, de leur choix (plus de liste restrictive)

9) Revente de la moitié du plateau : signataires du compromis

Décision :

- Signataire : Didier Frerot et Jean Patinet
- Dans le compromis, le promoteur a accepté de retirer sa clause suspensive
- Certificat PEB : Etant donné que la surface est de + de 500 m², il faut un certificateur professionnel spécifique agréé "Tertiaire"

10) Réflexion sur les règles à mettre en place afin d'éviter les annulations d'épreuves en cours de saison (notamment en MX)

Décision :

- Pas de proposition retenue pour le moment. Le dossier est à suivre.

11) Divers

a) Robert informe que le l'AMC ORP compte contacter l'AMPL pour demander qu'il n'y ait pas d'épreuve AMPL le jour du cross de Orp en 2018.

Question : En cas d'accord, y a-t-il une possibilité de laisser rouler les pilotes AMPL à cette épreuve sans payer la licence une manifestation ?

Décision :

- Au niveau calendrier, libre choix au club d'Orp le Grand de prendre contact avec l'AMPL pour s'accorder au niveau des dates.
- Au niveau de l'assurance et de la participation des licenciés AMPL sous couvert de leur licence, attendre un éventuel accord entre la FMWB et l'AMPL en fonction des contacts qui seront prochainement établis.

b) Congés Secrétariat :

Armand : La semaine du 23 au 27 octobre

Renaud : le 30 et 31 octobre

Fin de la réunion à 19h30

Renaud Linchet
Secrétaire Général